Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

OIKOS – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 9 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Pierre-Yves BOUTIN, en date du 30 décembre 2025, à VANNES. Dénomination : OIKOS. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 10 Lesmadien, 56330 PLUVIGNER. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés ou à ses descendants, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500200 euros Montant des apports en numéraire : 200 euros. Apports en nature : biens immobiliers d'un montant de 500 000 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.. Gérant : Monsieur Alain BOULARD, demeurant 7, Montée du Jas – La Roseraie, 26220 DIEULEFIT Gérant : Madame Claudine BOULARD née CHAUVIN, demeurant 7, Montée du Jas – La Roseraie., 26220 DIEULEFIT Gérant : Madame Anne LE HENANFF née FRANCOIS-BOULARD, demeurant 10 Lesmadien, 56330 PLUVIGNER Gérant : Monsieur François LE HENANFF, demeurant 10 Lesmadien, 56330 PLUVIGNER La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Pour avis.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne